|  |
| --- |
| **Bureau des radiocommunications (BR)** |
| Circulaire administrative**CACE/928** | Le 23 septembre 2019 |
|  |
|  |
| **Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT, aux Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications et aux établissements universitaires participant aux travaux de l'UIT** |
|  |
|  |
| Objet: | **Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications****– Adoption d'une nouvelle Recommandation UIT-R et approbation simultanée par correspondance de ces textes, conformément au § A2.6.2.4 de la Résolution UIT‑R 1‑7 (Procédure d'adoption et d'approbation simultanées par correspondance)** |
|  |
|  |
|  |

Dans la Circulaire administrative CACE/912 datée du 17 juillet 2019, un projet de nouvelle Recommandation UIT‑R a été soumis pour adoption et approbation simultanées par correspondance (PAAS), conformément à la procédure prévue dans la Résolution UIT‑R 1-7 (§ A2.6.2.4).

Les conditions régissant cette procédure ont été satisfaites au 17 septembre 2019.

La Recommandation approuvée sera publiée par l'UIT et vous trouverez dans l'Annexe de la présente Circulaire son titre ainsi que le numéro qui lui a été attribué.

Mario Maniewicz
Directeur

**Annexe**: 1

**Distribution:**

– Administrations des Etats Membres de l'UIT et Membres du Secteur des radiocommunications participant aux travaux du Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications

– Etablissements universitaires participant aux travaux de l'UIT

– Présidents et Vice‑Présidents du Comité de coordination pour le vocabulaire des radiocommunications

– Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications

Annexe

Titre de la Recommandation UIT‑R approuvée

Recommandation UIT-R V.2130-0 Doc. CCV/55(Rév.1)

Lignes directrices pour l'élaboration des termes et des définitions

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_